

Boissons sucrées : aider les Canadiens à réduire leur consommation

Des produits non essentiels, néfastes et surconsommés

Les boissons sucrées devraient être réservées aux occasions spéciales, car leur consommation régulière :

- contribue à l'obésité;
- est associée à plusieurs maladies, indépendamment du poids;
- est liée à la carie et à l'érosion dentaire;
- a un impact défavorable pour l'environnement.

Les boissons sucrées sont surconsommées par la population, particulièrement chez les jeunes. Le Canada est le 10^e pays où il se vend le plus de boissons sucrées au monde.



Portrait de la situation

Les boissons sucrées sont :

- omniprésentes, peu coûteuses et attrayantes;
- hautement promues par un marketing intensif;
- souvent en rabais;
- offertes dans des formats exagérés.

Mettre en place plusieurs actions

Informé et éduqué les citoyens sur la problématique des boissons sucrées ne suffisent pas pour contrecarrer le marketing intense et incessant dont elles font l'objet.

Pour aider la population à réduire sa consommation, des stratégies complémentaires doivent être mises en œuvre par le gouvernement.

Il importe d'agir sur ce qui favorise la surconsommation des boissons sucrées : leur prix, leur accessibilité ainsi que leur mise en marché.

Taxer, la mesure la plus prometteuse

Le prix est un facteur primordial dans le processus d'achat.

Taxer les boissons sucrées permettrait :

- d'envoyer un signal clair aux Canadiens pour dissuader la surconsommation ;
- de réduire la consommation. Plus le prix augmente, plus la consommation diminue. Une hausse de 10 % à 20 % du prix a démontré son efficacité ;
- de compenser les impacts liés à leur consommation, en investissant les revenus générés en prévention.

Revendications pour redonner une juste place aux boissons sucrées

IL FAUT

1. **Instaurer une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus sont dédiés à la prévention de l'obésité et des maladies chroniques.**
2. **Retirer les boissons sucrées de l'offre alimentaire des institutions publiques fédérales.**
3. **Sensibiliser et mieux informer la population sur les impacts de la surconsommation de boissons sucrées ainsi que sur la saine hydratation.**
4. **Subventionner l'installation et l'entretien des fontaines d'eau dans les lieux publics.**

Pour en savoir plus,
contactez-nous ou consultez
cqpp.qc.ca/boissons-sucrees

**MISONS
SUR LA
PRÉVENTION**

Consultez également nos campagnes :

- *Sucre liquide : pas tous les jours !* | sucreliquide.ca
- *J'ai soif de santé!* | soifdesante.ca


coalitionpoids
québécoise sur la problématique du

Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec

4529, rue Clark, bureau 102
Montréal (Québec) H2T 2T3
Tél. : 514 598-8058
info@cqpp.qc.ca | cqpp.qc.ca

Septembre 2019